

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Cadres éthique, déontologique et juridique de l'intervention** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.F5.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
----------------------------	---	--

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

- Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

Droit

- Etre en mesure de comprendre et utiliser les droits fondamentaux et leur protection interne et internationale comme outil de réflexion et d'intervention dans le TS.
- Etre en mesure d'appliquer des concepts juridiques en matière de protection de la personne vulnérable.

Ethique

- Etre en mesure de repérer la spécificité de l'éthique.
- Etre en mesure de comprendre la logique à l'œuvre dans les approches éthiques fondamentales.
- Etre en mesure de distinguer les dimensions prescriptives et évaluatives de l'action.
- Etre en mesure d'appliquer une logique argumentative.
- Etre en mesure de référer des contenus éthiques aux savoirs du métier.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Droit

- Droits fondamentaux
- Droits de la personne

Ethique

- Approches éthiques fondamentales
- Méthodes d'aide à la résolution
- Normes et valeurs du travail social
- Déontologie professionnelle

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex-cathedra et enseignements en séminaires, exercices en groupe de résolutions de cas pratiques du point de vue éthique et juridique.

Evaluation orale

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

En fonction du mode d'enseignement et de la matière enseignée, l'enseignant.e peut demander la présence obligatoire pour une partie spécifique de son cours, et un travail complémentaire aux étudiant.e.s absente.s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Répétition : L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

1. se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
2. fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie sera remise durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Bolay Matthieu
Dufrière Catherine
Jaquierie Virginie
Romagnoli Simone

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

Responsable de module *

Catherine Dufrêne et Simone Romagnoli

Vacataires :

Bruecker Oriana

Kammermann Remy

Descriptif validé le *

18 septembre 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière